

CE401 - Atelier de la spécialité - 1M

2018 / 2019 - Editions (Domaine des arts plastiques visuels et de l'espace)

Description de l'UE :

CE401 : 12 crédits / 240 pds / 120 h / Français

UE optionnelle : Non

Responsable de l'UE : Pierre Smeets

Période : Annuelle

Secrétaire de jury :

Activité(s) d'apprentissage de l'UE :

	Crs	Hrs	Pond totale
Cvg: atelier "editions" Smeets Pierre	12	120	240

Acquis d'apprentissage spécifiques :

Au terme du cours d'éditions - **ATELIER**, l'étudiant est capable de :

- Analyser un contexte (sociétal, technique, personnel...), identifier les besoins et formuler une proposition.
- Mener une recherche dans le domaine de l'édition en proposant des choix graphiques novateurs.
- Évaluer la pertinence des résultats et des moyens mis en oeuvre
- Nourrir et confronter son discours avec des intervenants spécialisés. Proposer une vision critique de son travail.
- Communiquer le résultat de ses recherches.

Calcul de la note de l'unité d'enseignement :

Ce cours fondamental est soumis à une évaluation artistique, cela signifie que la note finale de l'atelier est constituée pour 50% d'une note d'année et pour 50% de la note du jury artistique. La note d'année est déterminée par les enseignants titulaires, elle est constituée pour 25% des résultats du premier quadrimestre et pour 25% des résultats du second quadrimestre.

Le jury artistique, composé majoritairement de membres du personnel enseignant de l'école, est un jury artistique interne. Le jury artistique, composé majoritairement de membres extérieurs à l'école, est un jury artistique externe.

Pour les années ne menant pas à un grade, le jury artistique est un jury interne, pour les années menant à un grade (3ème bachelier/ dernière année de master), le jury est externe. Le règlement des jurys artistiques complet est disponible en annexe 2 du règlement des études.

Cvg: atelier "editions" > Editions

Professeur : Smeets Pierre

Objectifs :

L'idée de l'atelier «Edition» est de présenter le design éditorial comme un domaine spécifique de la conception graphique qui se concentre sur la conception et la production de publication et de tout autre objet imprimé (livres, catalogues, guides et périodiques en général – journaux et magazines).

Contenu :

De l'analyse à l'édition de contenu, à l'organisation du texte et des images, au design des pages, en passant par l'impression et la reliure, Les étudiants seront amenés à prendre connaissance des étapes importantes et cruciales qui constituent le processus d'élaboration d'un projet éditorial:

- Récolter ou collecter le matériel éditorial (textes, images, dessins...).
- Élaguer la matière accumulée et définir le concept de la publication.
- Éditer le contenu et l'organiser en accord avec le concept éditorial défini.
- Créer et construire une grille de mise en page, et mettre en page le contenu.
- Nommer la publication et designer sa couverture.
- Imprimer et présenter la publication.

Méthode d'enseignement et d'apprentissage :

D'abord, nous consacrerons un peu de temps à revoir les règles de base de la typographie et de la mise en page, afin de constituer des bases solides. Décortiquer le fonctionnement et la structure d'une publication et énoncer les règles strictes et quasi mathématiques de l'organisation d'une page. Montrer comment les blancs doivent dans chaque cas s'organiser, et insister sur la texture typographique qu'engendrent les solutions de découpage. Corps et interligne sont au centre de ces réflexions pragmatiques.

Par la suite, Le cours s'attachera à stimuler l'invention et l'expérimentation, par des exercices mettant en jeu les problématiques formelles, techniques, méthodologiques et conceptuelles de la mise en page tout en explorant l'ensemble du territoire graphique (typographie, graphisme...). L'enjeu sera alors de développer l'autonomie conceptuelle et artistique de l'étudiant par une méthodologie rigoureuse fondée sur l'expérimentation.

Ces exercices seront introduits par un exposé, accompagné de nombreuses références et s'appuyant sur l'analyse de livres, brochures et autres objets imprimés. Les étudiants seront amenés à se questionner sur les critères de qualité, de lisibilité et de contemporanéité et sur l'adéquation du fond et de la forme.

Bibliographie :

L'ensemble des ouvrages de références de typographie, mise en page, création de grille modulaire... mais également d'autres références, assez diversifiées (journaux, magazines, publications issues du monde de la micro-édition, fanzines...) qui demandent d'être consultés car en accord avec les sujets des exercices et/ou des projets personnels des étudiants.

Mode d'évaluation pratiqué et charte :

Évaluation artistique : soit 25% des points pour le premier quadrimestre et 25% des points pour le second quadrimestre octroyés par les professeurs et les 50% restant octroyés par la moyenne des évaluations octroyées par les membres du jury de fin d'année.